

TARIFS de convention

de la Caisse d'Assurance Maladie de Midi-Pyrénées à compter du 1^{er} juillet 2020

La loi de financement de la Sécurité Sociale (LFSS) pour 2004 a introduit pour les établissements de santé, un nouveau système de financement : la Tarification à l'Activité.

Depuis le 1er mars 2005, les prestations de séjours et de soins sont couvertes par des forfaits, en fonction de la pathologie, dénommés «Groupes Homogènes de Séjours» (GHS).

Les tarifs des forfaits GHS applicables sont consultables sur demande au service Facturation.

Le forfait journalier hospitalier de 20€ (à compter du 1er janvier 2018) est à la charge des malades hospitalisés (arrêté du 21/12/2017). Conformément à l'article 7 de l'arrêté du 31 janvier 2005, le forfait journalier est facturé pour chaque jour d'hospitalisation, y compris le jour de sortie. Ce forfait à la charge de l'assuré ou pris en charge par un organisme complémentaire est reversé par l'établissement à la caisse d'Assurance Maladie.

Le supplément chambre individuelle est facturable du jour d'entrée au jour de sortie inclus.

La participation assuré de 24€ (décret n°2007-707 du 19/06/06) est applicable à l'ensemble des frais intervenant au cours d'une hospitalisation lorsqu'un acte thérapeutique ou diagnostique est affecté d'un tarif supérieur ou égal à 120,00€. Ce forfait à la charge de l'assuré ou pris en charge par un organisme complémentaire est reversé par l'établissement à la caisse d'Assurance Maladie.

Ambulatoire	
Chambre solo	22,00€
Chirurgie, médecine	
Chambre solo	85,00€
Chambre solo accompagnant *	98,00€
Maternité	
Chambre solo	85,00€
Chambre solo accompagnant *	98,00€
Chambre familiale *	165,00€
Suite parentale	295,00€
Suppléments journaliers	
Lit accompagnant + petit-déjeuner	21,00€
Repas accompagnant	12,00€
Repas enfant accompagnant	6,00€
Télévision	8,00€
Ouverture de ligne téléphone et/ou WIFI	3,00€
Téléphone (impulsion)	0,15€

* détail des prestations cf tarifs chambres

49, allées Charles de Fitte
31300 TOULOUSE
08 26 30 30 31

TARIFS - CHAMBRES PARTICULIÈRES

✓ : compris dans le forfait

SUPPLÉMENTS Journaliers	AMBULATOIRE	CHIRURGIE, MÉDECINE		MATERNITÉ			
	Solo 22€	Solo 85€	Solo accompagnant 98€	Solo 85€	Solo accompagnant 98€	Chambre familiale 165€	Suite parentale 295€
Téléphone *		✓	✓	✓	✓	✓	✓
TV	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
WIFI	+ 3€	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Écran multimédia				✓	✓	✓	✓
LIT en 160						✓	✓
LIT accompagnant + petit-déjeuner		+ 21€	✓	+ 21€	✓		
Petit-déjeuner accompagnant (prestige)						✓	✓
Déjeuner carte Prestige							✓
Salon Kitchenette							✓
Machine à café + dosettes						✓	✓
Peignoir + chaussons						✓	✓
Serviettes, produits d'hygiène						✓	✓

* Communications à régler à l'accueil

Repas accompagnants :
12€ par repas

Repas accompagnants
suite parentale : 25€ par repas

Chambres doubles : elles ne sont pas facturées et les suppléments sont à la charge du patient.